



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2300126 - Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2300126

1.3 Appellation du site

Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

13/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029254310&dateTexte=&categorieLien=id>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,26806°

Latitude : 49,29333°

2.2 Superficie totale

2099,34 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27013	AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS
27016	ANDELYS
27097	BOUAFLES
27168	CONNELLES
27180	COURCELLES-SUR-SEINE
27247	FLIPOU
27275	GAILLON
27315	HARQUENCY
27329	HENNEZIS
27332	HEUDEBOUVILLE
27422	MUIDS
27470	PONT-SAINT-PIERRE
27471	PORTE DE SEINE
27473	PORT-MORT



27493	ROMILLY-SUR-ANDELLE
27495	ROQUETTE
27598	SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY
27599	SAINT-PIERRE-LA-GARENNE
27635	THUIT
27676	TROIS LACS
27022	VAL D'HAZEY
27701	VAL-DE-REUIL
27673	VATTEVILLE
27528	VAUDREUIL
27683	VEZILLON
27691	VILLERS-SUR-LE-ROULE
27697	VIRONVAY

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,01 (0 %)		G	D			
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,8 (0,04 %)		G	D			
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		1,2 (0,06 %)		G	D			
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		0,04 (0 %)		G	D			
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,47 (0,02 %)		M	B	C	C	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		1 (0,05 %)		M	B	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi</i>	X	6 (0,29 %)		P	B	C	A	A
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	24,2 (1,15 %)		M	B	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		487 (23,2 %)		M	A	C	B	A
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	29 (1,38 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		5 (0,24 %)		M	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		9,4 (0,45 %)		G	C	C	C	C



8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	6 (0,29 %)		M	A	C	B	A
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		2 (0,1 %)		M	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	11 (0,52 %)		G	D			
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		11 (0,52 %)		M	D			
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		322 (15,34 %)		M	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	25 (1,19 %)		M	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1506	Biscutella neustriaca	p			i	P	G	A	B	A	A
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1585	Viola hispida	p			i	P	G	A	B	A	A
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Falco peregrinus			i	P			X		X	
B		Burhinus oedicnemus			i	P			X		X	
B		Streptopelia turtur	0	6	p	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	24 %
N14 : Prairies améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	63 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site s'étend sur les différents milieux de la vallée de la Seine entre Amfreville sous les Monts et Gaillon.

- le climat

Dans le contexte nord atlantique de la Haute Normandie, la vallée de Seine, orientée sud-est, nord ouest, subit l'influence de remontées climatiques continentales et méridionales qui lui donnent un véritable rôle biogéographique, constituant la limite nord ou ouest de l'aire de répartition de plusieurs espèces. La nature des milieux renforce ce rôle, ainsi les coteaux calcaires, par le caractère chaud et sec de leurs pentes sont le siège de compensations édaphoclimatiques.

L'effet couloir de la vallée induit une originalité dans la répartition des espèces

- La géomorphologie et les milieux en présence

Les méandres et leur évolution au cours des temps préhistoriques sont à l'origine de conditions édaphoclimatiques variées déterminant des milieux très contrastés avec une opposition forte entre les rives convexes et concaves du fleuve.

La rive concave subit l'érosion du fleuve qui a taillé des coteaux très abrupts dans le plateau crayeux, avec la présence de pitons et fronts rocheux. La forte pente induit des sols peu profonds, riches en calcaire actif, filtrants et particulièrement chauds quand ils sont exposés plein sud. Sur ces coteaux se développent des milieux calcicoles - bois et pelouses - particulièrement riches en espèces rares. L'argile à silex qui couvre la craie affleure au sommet des coteaux, dans les secteurs de moindre pente, permettant l'installation de milieux acidiphiles.

La rive convexe correspond à une zone de dépôt de part et d'autre de l'éperon rocheux qui constitue l'axe du méandre. Les périodes successives sont à l'origine de deux types d'alluvions :

- les alluvions anciennes, généralement grossières et de nature siliceuse.

- les alluvions modernes, plus fines et argileuses, correspondant au lit majeur actuel

Le fleuve a creusé des terrasses dans les alluvions anciennes sur lesquelles s'installent des milieux secs et silicoles, particulièrement originaux pour la région, pelouses en milieux ouverts, chênaie acidiphile en milieu boisé. C'est le stade herbacé de ces milieux qui offre le plus d'intérêt avec des pelouses sèches sablo-calcaires particulièrement rares, inscrites à l'annexe I de la directive Habitats.

- l'éligibilité du site :

L'objectif du site Natura 2000 réside principalement dans la conservation des pelouses :

- pelouses calcaires sur coteaux, réparties sur l'ensemble des rives concaves, le site inclut donc l'ensemble des coteaux

- pelouses sablo-calcaires : à ce jour, ces pelouses ont quasiment disparu de la vallée, du fait, de l'exploitation des granulats, de l'urbanisme, de l'agriculture ou du boisement. Le caractère très relictuel et fragmentaire de ces milieux oblige à proposer des enveloppes assez larges au sein desquelles les habitats visés par la directive occupent des surfaces restreintes situées dans des zones très anthropisées.

Vulnérabilité



- : - Pelouses et éboulis sur coteaux calcaires : vulnérabilité forte du fait de l'embroussaillage lié à l'abandon du pastoralisme.
- Bois : peu vulnérables.
- pelouses sablo-calcaires: très grande vulnérabilité du point de vue de l'enrichissement et surtout du fait des menaces anthropiques pesant sur le site - urbanisation, exploitation de granulats, mise en culture, sports motorisés,...-

4.2 Qualité et importance

Le site regroupe l'ensemble des coteaux de la vallée de la Seine et une partie des terrasses alluviales dans lesquelles se sont maintenues des pelouses sèches sur sable.

L'éloignement géographique de certaines pelouses dans un contexte général très anthropique interdit de grouper toutes les pelouses dans un même ensemble pour constituer un site d'une seul tenant. ; par ailleurs pour garantir le maintien d'un bon état de conservation des pelouses les plus riches, il importe de maintenir les phénomènes de relais d'une pelouse à l'autre et donc de conserver l'ensemble des pelouses existantes.

D'un point de vue biogéographique, la vallée de seine constitue un couloir, où remontent des influences méridionales. Elle compte de ce fait de nombreuses espèces localisées en limite d'aire de répartition ainsi que des ensembles thermoclines remarquables pour la région. Sans doute grâce à cette particularité biogéographique, le site accueille deux espèces végétales endémiques : la Violette de Rouen (*Viola hispida*) et la Biscutelle de Neustrie (*Biscutella neustriaca*).

L'ensemble constitué des pelouses crayeuses sur coteaux est tout à fait remarquable. D'un point de vue patrimonial, il compte de nombreuses espèces protégées (essentiellement végétales), 5 espèces de l'annexe II de la directive habitats, dont 3 prioritaires. Plus de 20 espèces sont exceptionnelles pour la région et 30 sont classées très rares.

Sur les coteaux se développent notamment les habitats suivants :

- 6210 sous sa forme *Mesobromion erecti* avec des sites à orchidées remarquables (6210*)
- 6110* pelouses pionnières sur dalles calcaires
- 5110 et 5130 : formation à buis et formation à genévrier
- 8160* : éboulis crayeux.
- 9130 et 9120 hêtraies calcicoles sur calcaire et hêtraie à houx sur les formations plus argileuses
- 9180* forêt de ravin dans les secteurs plus abrupts et orientés au nord et à l'ouest.

Les zones retenues sur les terrasses alluviales renferment les dernières pelouses sablo-calcaires de la vallée en amont de Rouen. Ces pelouses très relictuelles appartiennent à 4 habitats de la directive :

- habitat 6120 : pelouses calcaires sur sables xériques avec deux formations : des pelouses à silène conique et céraiste scarieux (*Sileno conicae-cerastium semidecandi*) et des pelouses à *Festuca longifolia*. Cet habitat est très peu développé et réparti çà et là, sur les terrasses.
- l'habitat 6110 : complémentaire de la forme sur dalle calcaire présente sur les coteaux, cet habitat se développe au niveau des terrasses sur des substrats grossiers riches en calcaire actif.
- habitat 6210 sous sa forme *Armerion elongatae* correspondant à des pelouses sèches vivaces sur sables calcarifères. Dans cet habitat se développe également la Biscutelle de Neustrie dans deux stations très limitées (dont une est le cimetière d'un village du site).
- habitat 6230 qui correspond aux pelouses vivaces des secteurs plus décalcifiés (*Violon caninae* et *Galio saxatilis-Festucion filiformis*). Ces pelouses sont en liaison avec de belles pelouses pionnières du Thero-Airion, présentes sur le site, mais non éligibles à la directive.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	E01.01	Urbanisation continue		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B



M	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99 %
Domaine public de l'état	1 %

4.5 Documentation

BARDAT J., 1993 - Phytosociologie et écologie des forêts de Haute-Normandie. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest XI, 376 p. olivier

Consevoir Botanique de Bailleul, 2005 : Cartographie des habitats d'intérêt communautaire des basses et moyennes terrasses de la Seine de Haute normandie en amont de Rouen

DUTOIT, T.; ALARD, D. 1996 - Biodiversité actuelle et potentielle des écosystèmes prairiaux calcicoles, influence de la gestion sur les phytocoenoses et les banques de graines Acta Botanica Gallica 143 (4/5) : 431-440

FOUCAULT, B.,(de) & FRILEUX, P.N., 1988 - Etude phytosociologique du système des corniches et cotes calcaires de la basse vallée de la Seine (Des Andelys à Rouen). doc phyto. NS 11 : 158-183 Camerino.

PROGRAMME LIFE NATURE "espèces prioritaires, pelouses et éboulis du bassin aval de la Seine. 2001/2004

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	64 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'Agglomération Seine - Eure

Adresse : Maison Commune - Avenue des Métiers - BP 117 27101 Val-de-Reuil

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2300126 -
Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon
Lien :
<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2300126DOCOCB.pdf>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation